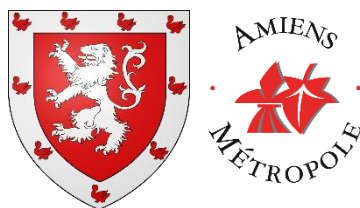


# CONSEIL MUNICIPAL DE QUERRIEU



## Compte rendu de la réunion du vendredi 4 Décembre 2020

**Désignation du secrétaire de séance** : Mme GOMBART Nathalie

**Étaient présents** : Mr SANGLARD, Mme AMIABLE, Mme CUEILLE, Mr FOULON, Mr BENOIT, Mme LANGLOIS, Mr PHILLIPON, Mme GOMBART, Mr GOUPIL, Mr HORVILLE, Mme CAILLY

**Étaient absents** : Mr CAILLY Pascal (pouvoir à Mr SANGLARD Jonathan), Mme DESCAMPS Lucie (donne pouvoir à Mme CUEILLE Isabelle) et Mr LEIGNEL

**Nbre de membres afférents au Conseil Municipal** : 15

**Nbre de membres en exercice** : 15

**Nbre de votants** : 14

**Date de la Convocation** : 30/11/2020

**Date d'affichage** : 30/11/2020

L'an deux mille vingt-quatre décembre à dix-neuf heures quinze le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel des séances sous la présidence de Mr SANGLARD Jonathan, Maire.

1. **Enfouissement des réseaux : signature des conventions et modifications du montant des travaux** : Intervention de SANGLARD Jonathan, Maire et de Monsieur HORVILLE Sébastien, adjoint au maire :

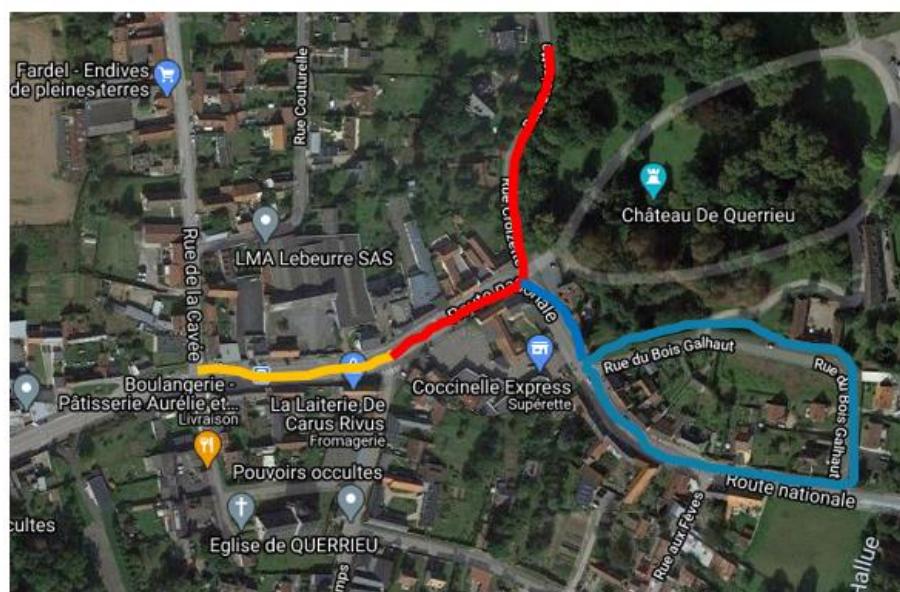
Ils présentent ensemble les travaux d'enfouissements de réseaux qui auront lieu 1<sup>er</sup> trimestre 2021 avec l'entreprise CEGELEC. Le suivi des travaux sera assuré par la FDE 80.

La réalisation des travaux électriques s'accompagne de la réalisation en tranchées communes de travaux d'éclairage public et de communications électroniques

**Convention n° 09-0682-EF**  
**Rte Nationale & Rue du Bois Galhaut**

**Convention n° 09-0752-EF**  
**Route Nationale (Emprise voie métropolitaine de la Rue de la Cavée à la Rue de l'Âtre)**

**Convention n° 09-0681-EF**  
**(1) Route Nationale (Emprise voie communale de la Rue de l'Âtre à la Rue Croizette)**



Après recalcul des différentes conventions, il est nécessaire d'augmenter le montant du prêt correspondant au travaux d'enfouissement des réseaux selon les tableaux ci-dessous :



MAIRIE DE QUERRIEU,  
1 rue du four des champs, 80115 QUERRIEU  
RECAPITULATIF DES CONVENTIONS FDE 80  
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

	Convention n° 09-0682-EF Rte Nationale & Rue du Bois Galhaut	Convention n° 09-0752-EF Route Nationale (Emprise voie métropolitaine de la Rue de la Cavée à la Rue de l'Âtre)	Convention n° 09-0681-EF (1) Route Nationale (Emprise voie communale de la Rue de l'Âtre à la Rue Croizette)
<b>Article 2 : PLAN DE FINANCEMENT Travaux électriques</b>			
Coût hors taxes des travaux électriques	110 000,00 €	36 008,00 €	55 502,00 €
Frais de maîtrise d'œuvre 5 % du coût hors taxes de l'opération	5 500,00 €	1 800,40 €	2 775,10 €
Montant total hors taxes de l'opération	115 500,00 €	37 808,40 €	58 277,10 €
TVA 20% sur les travaux	22 000,00 €	7 201,60 €	11 100,40 €
Montant Total TTC de l'opération	137 500,00 €	45 010,00 €	69 377,50 €
participation de la commune 55 % du coût hors taxes	63 525,00 €	20 794,62 €	32 052,41 €
montant pris en charge par la Fédération 45 % soit	51 975,00 €	17 013,78 €	26 224,70 €
TVA avancée par la Fédération	22 000,00 €	7 201,60 €	11 100,40 €
Montant Total TTC de l'opération	137 500,00 €	45 010,00 €	69 377,50 €
<b>Article 3 : PLAN DE FINANCEMENT Travaux d'éclairage</b>			
Coût hors taxes des travaux électriques	54 780,00 €	- €	37 433,00 €
Frais de maîtrise d'œuvre 7 % du coût hors taxes de l'opération	3 834,60 €	- €	2 620,31 €
Montant total hors taxes de l'opération	58 614,60 €	- €	40 053,31 €
TVA 20% sur les travaux	10 956,00 €	- €	7 486,60 €
Montant Total TTC de l'opération	69 570,60 €	- €	47 539,91 €
participation de la commune 55 % du coût hors taxes	32 238,03 €	- €	22 029,32 €
montant pris en charge par la fédération 45 % soit	26 376,57 €	- €	18 023,99 €
TVA avancée par la Fédération	10 956,00 €	- €	7 486,60 €
Montant Total TTC de l'opération	69 570,60 €	- €	47 539,91 €
<b>Article 4 : PLAN DE FINANCEMENT : Travaux d'installations de Communications Electroniques</b>			
Coût HT des travaux d'infrastructures d'accueil	33 000,00 €	13 409,00 €	27 001,00 €
Frais de maîtrise d'œuvre 5 % du coût hors taxes de l'opération	1 650,00 €	670,45 €	1 350,05 €
Montant total hors taxes de l'opération	34 650,00 €	14 079,45 €	28 351,05 €
TVA 20% sur les travaux	6 600,00 €	2 681,80 €	5 400,20 €
Montant Total TTC de l'opération	41 250,00 €	16 761,25 €	33 751,25 €
participation de la commune 60% du coût hors taxes	20 790,00 €	7 743,70 €	15 593,08 €
Part de financement de la FDE 80 (40 % du coût HT)	13 860,00 €	6 335,75 €	12 757,97 €
TVA avancée par la Fédération	6 600,00 €	2 681,80 €	5 400,20 €
Montant Total TTC de l'opération	41 250,00 €	16 761,25 €	33 751,25 €
<b>RECAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DE L'OPERATION</b>			
Article 2 : PLAN DE FINANCEMENT Travaux électriques	208 764,60 €	39 556,00 €	116 553,03 €
Article 3 : PLAN DE FINANCEMENT Travaux d'éclairage	51 887,85 €	9 883,40 €	28 538,32 €
Article 4 : PLAN DE FINANCEMENT : Travaux d'installations de Communications Electroniques	126 681,46 €	23 987,20 €	69 674,80 €
	387 333,91 €	73 426,60 €	214 766,15 €
Frais de maîtrise d'œuvre 5 % du coût hors taxes de l'opération			20 200,91 €
financement à prévoir pour la commune de Querrieu			234 967,06 €

## PLAN DE FINANCEMENT : MAIRIE DE QUERRIEU ECLAIRAGE PUBLIC / ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ET TRAVAUX VOIRIES



Coût total du chantier (actualisation avec la 3ème convention) 234 967,06 €

Convention n° 09-0682-EF : Rte Nationale & Rue du Bois Galhaut	116 553,03 €
Convention n° 09-0752-EF : Route Nationale (Emprise voie métropolitaine de la Rue de la Cavée à la Rue de l'Âtre)	28 538,32 €
Convention n° 09-0682-EF : Route Nationale (Emprise voie communale de la Rue de l'Âtre à la Rue Croizette)	69 674,80 €
Frais de maîtrise d'œuvre sur le coût hors taxes des opérations	20 200,91 €

Montant du prêt nécessaire pour les travaux	234 967,06 €
Montant du prêt financier pour les travaux (Caisse d'épargne)	250 000,00 €
Montant disponible pour des travaux de voiries	15 032,94 €

### Description des travaux de voiries :

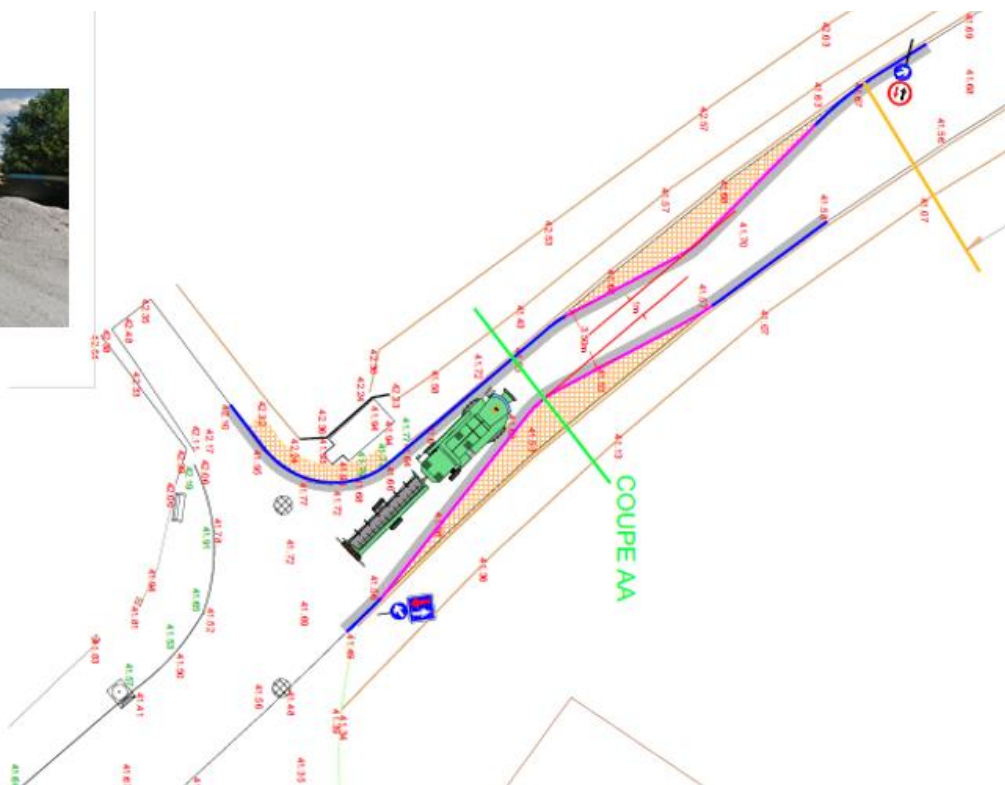
Travaux de réfection des voiries devant la Mairie (réfection des places de parking)	5 100,00 €
Travaux de réfection des voiries rue neuve (réfection de l'enrobé)	7 195,90 €
Travaux de coussins berlinois en enrobé avec signalisation- rue du four des champs (plateforme multiservices avec amiens métropole)	4 730,11 €
Travaux de coussins berlinois en enrobé avec signalisation- rue d'allonville (plateforme multiservices avec amiens métropole)	2 840,23 €
Travaux de création d'une écluse - rue de la Cavée	29 219,19 €
Montant total HT	49 085,43 €
TVA 20% pour les travaux de voiries	9 817,09 €
Montant total TTC des travaux de voiries	58 902,52 €
Subvention au titre des amendes de police 30%	14 725,63 €
* Montant à prévoir en fonctionnement 2021 pour la réalisation des travaux de voiries	- 29 143,95 €

\* travaux équivalent à l'écluse rue de la cavée

Monsieur SANGLARD, maire de la commune présente le plan reçu pour l'aménagement de l'écluse Rue de la cavée (maitrise d'œuvre Amiens métropole) :



## PLAN DU PROJET DE L'ECLUSE RUE DE LA CAVEE



Monsieur HORVILLE, Adjoint au Maire présente ensuite le nouveau plan de financement, ainsi que le récapitulatif des prêts contractualisés par la municipalité à ce jour :

### TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES PRETS EN COURS MAIRIE DE QUERRIEU

Organisme	Taux	Montant total du prêt	Date démarrage	échéance du prêt	durée	Anuité
CREDIT AGRICOLE	5%	130 000,00 €	16/01/2009	25/03/2023	15 ans	12 033,50 €
CAISSE D'EPARGNE	1,25%	250 000,00 €	15/03/2018	25/03/2033	15 ans	17 706,83 €
CAISSE D'EPARGNE	0,89%	250 000,00 €	?	?	20 ans	13 700,88 €
<b>Sous-total</b>						<b>43 441,21 €</b>

Après concertation, l'ensemble du conseil valide la nouvelle proposition de financement des travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions FDE et le prêt à la caisse d'épargne pour un montant de 250 000 euros.

Le Conseil Municipal vote à mains levées : 14 voix pour. 1 absent

## 2. Sécurité incendie – Rue de Saint-Gratien (la « cantine »)

Intervention de Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire de la commune, il explique au membre du conseil le nouveau projet sur lequel a travaillé avec lui Monsieur GOUPIL Jean-marie, conseiller municipal :

Il rappelle que Le décret du 27 février 2015 a réformé la défense incendie en fixant de nouvelles règles pour garantir la présence de Points d'Eau Incendie (P.E.I.) sur l'ensemble du territoire. En cas de sinistres, les soldats du feu sont ainsi assurés d'avoir à disposition le volume d'eau nécessaire. Ce volume doit être accessible à tout moment par les pompiers et positionné en un seul endroit, afin de ne pas générer de manœuvres supplémentaires pour les équipes d'intervention incendie. La réserve incendie souple est alors indispensable dans les zones isolées ou dans un secteur où le réseau en eau est insuffisant.

Suite à un rendez-vous sur place avec Monsieur Hervé Mesnard, celui-ci accorde la mise à disposition gratuite pour la commune d'une pâture jouxtant la route de Saint-Gratien pour la mise en place d'un autre dispositif.

La solution d'utiliser la cuve en béton est abandonnée car trop onéreuse et a déjà coutée 16 000 euros pour rien.

La nouvelle proposition (voir plan ci-dessous) concerne donc la mise en place d'une citerne incendie extérieure comportant les avantages ci-dessous :

- Parfaite étanchéité et volume constant (pas d'évaporation ni de contamination externe)
- Stockage fermé et sécurisé, qui annule tout risque de chute ou de noyade (contrairement aux réservoirs ouverts du type lagune ou bassin)
- Grande résistance et longévité importante (+ de 20 ans)
- Mise en place simple et rapide, sans permis de construire
- Solution la plus économique par rapport aux installations traditionnelles (points d'eau artificiels, citernes enterrées ou stockage en dur)
- Installation modulable (permanente ou temporaire)
- Aucune maintenance nécessaire
- Confectionnée en France (100% Made in France)
- Bureau d'études intégré pour adapter au mieux nos produits à vos attentes
- Certification QB (Cstb) et Homologation Afnor NF (S62-250)
- Fabrication certifiée ISO 9001 Tissu conforme à la directive REACH



## CONSULTATION DES ENTREPRISES - Mairie de QUERRIEU (80115)

N° DU DEVIS	Désignation	Prestataire	Unité	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT
<b>TRAVAUX PREPARATOIRES</b>						
N°2012/0000737	Création de la Plateforme avec la zone d'accès et le puisard pour la récupération des eaux de pluies	SARL DESCAMP	Fft	1	7 275,90 €	7 275,90 €
N°2012/0000738	Création de la Plateforme avec la zone d'accès et le puisard pour la récupération des eaux de pluies	BOUDIER TP	Fft	1	10 951,00 €	10 951,00 €
<b>CITERNE INCENDIE</b>						
1702495	Fourniture et pose d'une citerne avec borne incendie avec raccordements	HUBLART	Fft	1	4 784,82 €	4 784,82 €
1702496	Fourniture et pose d'une citerne avec borne incendie	CITAF	Fft	1	6 574,00 €	6 574,00 €
1702497	Fourniture et livraison de la bache (INSTALLATION NON COMPRISE)	CITERNEO	Fft	1	2 848,38 €	2 848,38 €
<b>OPTION : VEGETALISATION DES TALUS ET ENGAZONNEMENT</b>						
1702495	option : Végétalisation comprenant : bache de plantation et engazonnement	HUBLART	Fft	1	1 613,00 €	1 613,00 €
1702496	option : Végétalisation comprenant : bache de plantation et engazonnement	BOUDIER TP	Fft	1	2 690,00 €	2 690,00 €
<b>OPTION : CLOTURE PERIPHERIQUE</b>						
1702495	Clôture périphérique de sécurité hauteur 2m en panneaux plis	HUBLART	Fft	1	4 000,00 €	4 000,00 €
DE01754	Clôture périphérique de sécurité hauteur 2m en panneaux plis	TERSPECTIVE	Fft	1	4 320,00 €	4 320,00 €
DEVIS	Fourniture et pose de clôture avec portail 3m	LEFORT	Fft	1	3 848,00 €	3 848,00 €
DEVIS	Fourniture et pose de clôture avec portail 3m	BOUDIER TP	Fft	1	4 900,00 €	4 900,00 €
<b>CITERNE A INCENDIE</b>						
DEVIS	Démontage incendie existant avec poteaux	LEFORT	Fft	1	337,50 €	337,50 €
DEVIS	Fourniture et Pose citerne avec terrassements et bordures	LEFORT	Fft	1	9 673,80 €	9 673,80 €
DEVIS	Raccordement des eaux pluviales du bâtiment existant	LEFORT	Fft	1	1 971,25 €	1 971,25 €
DEVIS	Raccordement de la citerne au réseau d'eau	LEFORT	Fft	1	2 444,80 €	2 444,80 €
					<b>Sous-total</b>	<b>14 427,35 €</b>

Après analyse des différentes propositions reçues par Monsieur GOUPIL, conseiller municipal (voir ci-dessus), le conseil municipal valide le plan de financement (voir ci-dessous) proposé par Monsieur SANGLARD, maire de la commune. **Le Conseil Municipal vote à mains levées : 14 voix pour. 1 absent** et autorise une demande de subvention qui sera envoyée au titre de la DETR conformément au nouveau cahier des charges 2021.

## PLAN DE FINANCEMENT Équipements de lutte contre l'incendie - Citerne Mairie de QUERRIEU (80115)



N° DU DEVIS	Désignation	Prestataire	Unité	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT
<b>CITERNE A INCENDIE</b>						
N°2012/0000737	Création de la Plateforme avec la zone d'accès et le puisard pour la récupération des eaux de pluies et plantation	SARL DESCAMP	Fft	1	7 275,90 €	7 275,90 €
1702495	Clôture périphérique de sécurité hauteur 2m en panneaux plis	HUBLART	Fft	1	10 216,52 €	10 216,52 €
					<b>Montant Sous-total HT</b>	<b>17 492,42 €</b>
					<b>TVA 20%</b>	<b>3 498,48 €</b>
					<b>Montant total TTC</b>	<b>20 990,90 €</b>

### PLAN DE FINANCEMENT AVEC LES SUBVENTIONS

<b>SUBVENTION DE LA D.E.T.R - Équipements de lutte contre l'incendie</b> Bassin sécuritaire – réserve incendie dont poche souple Taux de subvention : 25 à 30 % sur le montant HT					30%	5 247,73 €
<b>Montant total TTC du reste à charge pour la commune (inclus TVA 20%)</b>					<b>19 241,66 €</b>	
					<b>TVA 20% récupérable N+1</b>	<b>3 498,48 €</b>
					<b>Coût réel de l'opération</b>	<b>15 743,18 €</b>

### 3. Rénovation des ateliers municipaux :

Intervention de Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire de la commune :

Il présente le plan d'aménagement et le plan de financement réalisé avec Monsieur Denis PHILLIPON, conseiller municipal en charge du dossier (voir ci-dessous) :

<b>PLAN DE FINANCEMENT : MAIRIE DE QUERRIEU MISE AUX NORMES ET SECURISATION DES BATIMENTS PUBLIC - ATELIERS MUNICIPAUX</b>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Coût total HT du chantier	71 087,76 €
TVA 20%	14 217,55 €
Coût total HT du chantier	85 305,31 €

Subvention DSIL sollicitée - Grandes priorités : 45% <i>mise aux normes et sécurisation des bâtiments publics</i>	31 989,49 €
Subvention DETR sollicitée - Grandes priorités : 35% <i>Bâtiments publics (Mairie, atelier communal)</i>	24 880,72 €
Montant des aides demandés 80% du coût HT	56 870,21 €
<b>Coût total pour la collectivité après subventions dont 20% de TVA</b>	<b>28 435,10 €</b>

* Travaux non éligible DETR :	3 768,27 €
Travaux de peinture	1 189,71 €
Travaux de peinture	1 219,60 €
Travaux de peinture	626,40 €
Cuisinette	732,56 €

Montant des travaux - éligible DETR 2021	67 319,49 €
TVA 20%	13 463,90 €
Coût total HT du chantier	80 783,39 €

Subvention DSIL sollicitée - Grandes priorités : 45% <i>mise aux normes et sécurisation des bâtiments publics</i>	30 293,77 €
Subvention DETR sollicitée - Grandes priorités : 35% <i>Bâtiments publics (Mairie, atelier communal)</i>	23 561,82 €
Montant des aides demandés 80% du coût HT	53 855,59 €
<b>Coût total pour la collectivité après subventions dont 20% de TVA</b>	<b>26 927,80 €</b>

Monsieur SANGLARD Jonathan, présente le plan de financement envoyé au titre de la DETR (fonds 2020). Le dossier est en cours d'instruction et une réponse sera bientôt transmise à la municipalité.

En cas de refus pour les fonds 2020, Monsieur SANGLARD Jonathan, présente un nouveau plan de financement avec les travaux non éligibles au regard du nouveau cahier des charges pour les fonds 2021. Les travaux de peinture et la cuisinette sont donc retirés du plan de financement. Le nouveau montant Hors taxe éligible est donc de 67319.49 euros HT

Monsieur GOUPIL, conseiller municipal demande à ce que le projet soit réétudié pour la mise en place d'un accès et toilettes PMR. Après concertation, le conseil ne donne pas suite à cette demande compte tenu que le travail des employés municipaux n'est pas compatible avec la fonction et que ce bâtiment n'est pas sensé accueillir du public extérieur.

**Après concertation, l'ensemble du conseil valide la proposition de financement des travaux et autorise Monsieur le Maire à renvoyer une demande DETR pour obtenir une subvention pour 2021. Le Conseil Municipal vote à mains levées : 14 voix pour. 1 absent**

#### 4. Budget – Subventions :

Intervention de Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire de la commune

Il présente au conseil municipal le tableau ci-dessous, concernant les accords de subventions reçus en 2020 pour la réalisation de divers travaux d'investissements :

Désignation des travaux	Type	TAUX	Montant
1 Millions d'arbres pour les Hauts-de-France	REGION hauts-de-France	90%	3 716,78 €
Aire de jeux pour enfants	DETR (ETAT)	35%	9 478,00 €
Aire de jeux pour enfants	DEPARTEMENT de la Somme	10%	5 437,00 €
Rénovation énergétique de l'école	DSIL (ETAT) Plan de relance	80%	19 304,00 €
Rénovation des ateliers municipaux	DSIL (ETAT) Plan de relance	35%	24 881,00 €
Terrain multisports "City-stade"	DETR (ETAT)	20%	13 482,00 €
Terrain multisports "City-stade"	REGION hauts-de-France	35%	23 289,00 €
<b>Sous-total</b>			<b>99 587,78 €</b>

Les autres demandes de Subventions « DSIL » sont en attente de décision pour les fonds 2020 (décision 1<sup>er</sup> semestre 2021) pour les projet des Ateliers municipaux, rénovation radiateurs salle des associations et mairie et vidéoprotection.

Les autres Dossiers sont envoyés pour 2021 : aménagement 2<sup>ème</sup> phase camping, square brou, clôture du cimetière

Plusieurs courriers ont été envoyés à Mr Alain GEST, Président d'Amiens métropole pour obtenir un accord de subvention au titre de la contractualisation des aides de la Région et du département. Monsieur explique qu'Amiens métropole perçoit une subvention annuelle globale pour les communes membres et qu'un budget est réparti en fonction des projets et de leurs intérêts pour l'intercommunalité.

Il reste donc quelques dossiers à envoyer pour 2021 : amendes de police pour aménagements voiries, vidéoprotection (Ministère prévention de la délinquance) et cuve à incendie pour la « cantine »

#### 5. PROJET DE RACCORDEMENT A LA FIBRE OPTIQUE

Intervention de Monsieur HORVILLE Sébastien, Adjoint au Maire informe le conseil qu'il s'occupe d'obtenir des informations concernant la possibilité de raccorder les habitations de la commune. La fibre optique est un fil de verre particulièrement fin qui conduit... de la lumière ! Ce signal lumineux injecté dans la fibre est ainsi capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur de très longues distances. Une prouesse technologique qui répond aux besoins croissants de débits et d'échanges d'informations. Capable d'acheminer des volumes de données considérables, au moins 30 fois plus vite que le réseau ADSL, la fibre optique est ainsi au cœur de la révolution des télécommunications.

**Après concertation le Conseil Municipal vote à mains levées : 14 voix et 1 absent et autorise Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire de la commune à faire les démarches pour ce projet ;**

## 6. SIGNALISATION d'INFORMATIONS LOCALES et ROUTIERES

Monsieur SANGLARD, Maire de la commune présente un projet comprenant la mise en place de signalisations routières sur la commune (exclusivement sur les voies d'intérêts communautaires).

Il rappelle que la signalisation d'informations locales (S.I.L.) doit permettre aux usagers de repérer facilement l'ensemble des équipements et services de proximité.

Ce choix s'est porté sur des doubles poteaux avec 6 lattes (maximum) en alu épaisseur 19 mm pour bi-mâts. La coloris sera bordeaux 3004 (le conseil municipal donne son accord pour le coloris)

Il informe que ce projet est FINANCE PAR AMIENS METROPOLE à 100% (routes d'intérêts communautaires)

L'Installation aura lieu au 1er trimestre 2021 par l'entreprise Signaux Girod basé à Rivery (marché Amiens métropole)



Monsieur SANGLARD informe également le conseil municipal, qu'il travaille sur un projet d'installation de potelets conformes à la norme

Ce projet a pour but d'empêcher le stationnement gênant notamment devant les passages piétons et surtout de sécurisé les piétons.

Il rappelle ensuite que les travaux de l'entreprise SIGNATURE ne sont pas encore terminés à cause des conditions météorologiques (humidité des sols).

Il reste donc à ce jour :

- Panneaux de signalisation à remplacer (en attente de fabrication)
- Place ambulance et PMR devant la maison médicale
- Zébra jaune devant la maison médicale à terminer

Ci-dessous les photos des travaux réalisés récemment sur la commune :





## 7. EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE - TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE – SQUARE BROU

Monsieur SANGLARD Jonathan, présente un nouveau projet de Graff sur l'un des transformateurs. Madame Marie-Paule AMIABLE, 1<sup>ère</sup> adjointe est en charge du dossier.



**Après concertation le Conseil Municipal vote à mains levées : 14 voix et 1 absent et autorise Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire de la commune et Madame AMIABLE, 1<sup>ère</sup> adjointe à solliciter une aide auprès de la FDE 80 pour le financement de celui-ci.**



Monsieur SANGLARD Jonathan, présente au conseil municipal un projet de réalisation d'un nouveau Graff, sur le muret de l'école (route d'Allonville)

Le conseil municipal après concertation approuve le projet et autorise Monsieur le Maire à faire des demandes de devis.

Il en profite pour présenter au conseil municipal différents projets d'embellissement de la commune en 2021 (fleurissement)

Il informe également le conseil municipal que Madame Nathalie GOMBART, conseillère municipale a commandé récemment une centaine de pensées des choux d'ornement pour fleurir les pots et jardinières de la commune.



6 maxi-pot 1200mm  
10 ½ pot muraux 800mm  
2 balconnière elipso  
10 jardinières avec fixations pour barrières  
1 cascade 1300mm x 2m  
**Budget prévisionnel :  
7 855,07 TTC + l'achat des végétaux soit  
10 000 euros**



## 8. PROJET CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ECOLE à QUERRIEU

Monsieur SANGLARD Jonathan, maire de la commune informe le conseil municipal qu'à sa demande, Madame Isabelle CUEILLE, conseillère municipale et présidente du Sisco, accompagnée de Madame Isabelle GUY, adjointe au Maire, travaillent sur un projet de construction d'une nouvelle école.

Ce projet pourrait avoir lieu sur le terrain situé après les tennis (route d'Allonville) appartenant à la commune



Après délibération, le conseil municipal accepte de solliciter le CAUE80 pour une étude de faisabilité avec un avis technique. Celui-ci va permettre d'analyser le site, de hiérarchiser les besoins et définir précisément les objectifs. **Le Conseil Municipal vote à mains levées : 14 voix et 1 absent**

Les Objectifs du projet :

- Offrir des conditions de travail et d'accueils de bonnes qualités
- Bâtiment basse consommation, dans une démarche de Haute Qualité Environnementale
- Réduire les coûts et charges de fonctionnement du SISCO
- Anticiper le développement des Communes de Querrieu et Pont-Noyelle (\*2 lotissements en 2024)

Ce projet pourrait être subventionné à hauteur de 80% par la DETR et le DEPARTEMENT DE LA SOMME. Le coût moyen de construction est compris entre 1100 euros et 1400 euros /m<sup>2</sup>

Monsieur SANGLARD Jonathan, Maire de la commune rappelle aux membres du conseil que c'est un projet à long terme et que celui-ci doit faire l'objet d'études importantes avant d'être éventuellement lancé. Un accord de la commune de Pont-Noyelle, est nécessaire.

## 9. NOM DU PARC – ANCIEN CAMPING

Monsieur SANGLARD, Maire de la commune propose ensuite de renommer le site de l'ancien camping. Il propose de nommer celui-ci le « **Parc des Merlettes** ».

**Le Conseil Municipal délibère et vote à mains levées : 14 voix pour la proposition (1 absent)**



## 10. REGLEMENTATION - ACCES AU MARAIS :

Monsieur SANGLARD, Maire de la commune informe que les barrières pour sécuriser le site des marais sont posées. Les véhicules thermiques y sont désormais interdits afin d'éviter les rassemblements de véhicules dans ce site naturel ; la mise en place des barrières donnera plus de sécurité pour les promeneurs, pêcheurs et chasseurs. Ceci permettra également d'éviter les dépôts sauvages.

La pose a été réalisée par les employés municipaux. Les matériaux sont en plastique recyclé afin d'éviter l'entretien des produits en bois.

Nos amis les chiens seront désormais acceptés sur le Parc des merlettes uniquement en laisse. Il sera demandé aux promeneurs d'éviter de laisser des déjections au niveau du parc de jeux pour enfants.



## 11. QUESTIONS DIVERSES :

- SOUSCRIPTION POUR LA CROIX – DONS au 04/12/2020 : 2370,00 € soit plus de 50% du montant
- Projet création d'un « TOUR DE VILLE » avec points d'intérêts culturels de la commune. Monsieur SANGLARD Jonathan, informe les membres du conseil municipal qu'il travaille sur un projet de création d'un parcours et a sollicité l'aide d'Amiens Métropole pour la réalisation des panneaux d'informations. Il a déjà reçu la visite de Monsieur Paul-Eric DECLE, vice-président en charge du tourisme et recevra prochainement Pierre SAVREUX vice-président en charge de la Culture.
- Organisation de la distribution du colis des aînés et des enfants (chèques cadeaux)
- Programmation des TRAVAUX à l'école (FDS Menuiserie et Sidem : vacances de Février et SIDEM)
- Spectacle pour les enfants de écoles « Marionnettes » le vendredi 18 décembre. La mairie de Pont-Noyelle participe au financement du spectacle, Mme Simon valide puis refuse cette manifestation, \* en attente de la décision de la préfecture. Monsieur SANGLARD Jonathan précise au conseil municipal que ce spectacle sera financé par une entreprise et que le coût pour la commune sera de zéro euros.
- Amiens métropole, interviendra début 2021 pour la réparation des poteaux de tennis endommagés
- Participation citoyenne, la gendarmerie viendra prochainement nous expliquer le dispositif et un sondage sera réalisé auprès des habitants.
- Vœux du maire 2021 – Le conseil municipal décide d'organiser celui-ci en fonction de l'ouverture des restaurants aux alentours du 20 janvier 2021.
- Signature chez le Notaire le 17 décembre pour la vente du bâtiment (ancienne poste)